

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2022/01/18-03-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 18 janvier 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

- Vu** le Code de l'Éducation,
- Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés, notamment son article 19-1,
- Vu** la proposition du Président d'Aix-Marseille Université,

DECIDE :

OBJET : Désignation du représentant étudiant au Bureau de l'Université

Le Conseil d'administration approuve la proposition du Président de l'Université de nommer **Monsieur Max BROUWER** – membre élu du Conseil d'administration – en qualité de **représentant étudiant du Bureau de l'Université**.

Cette délibération est adoptée avec 29 voix pour et 3 abstentions.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 32

Fait à Marseille le 18 janvier 2022,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université

